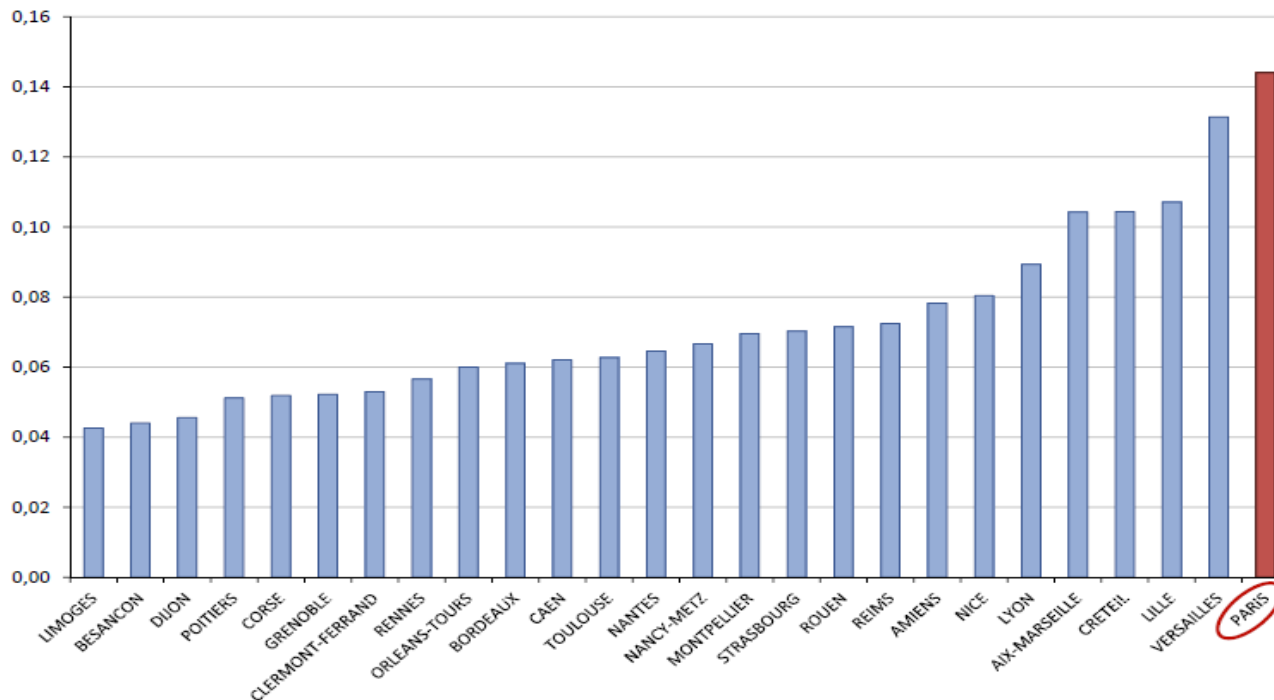




Mixité sociale dans les collèges

La ségrégation sociale à Paris comparaison avec les autres académies

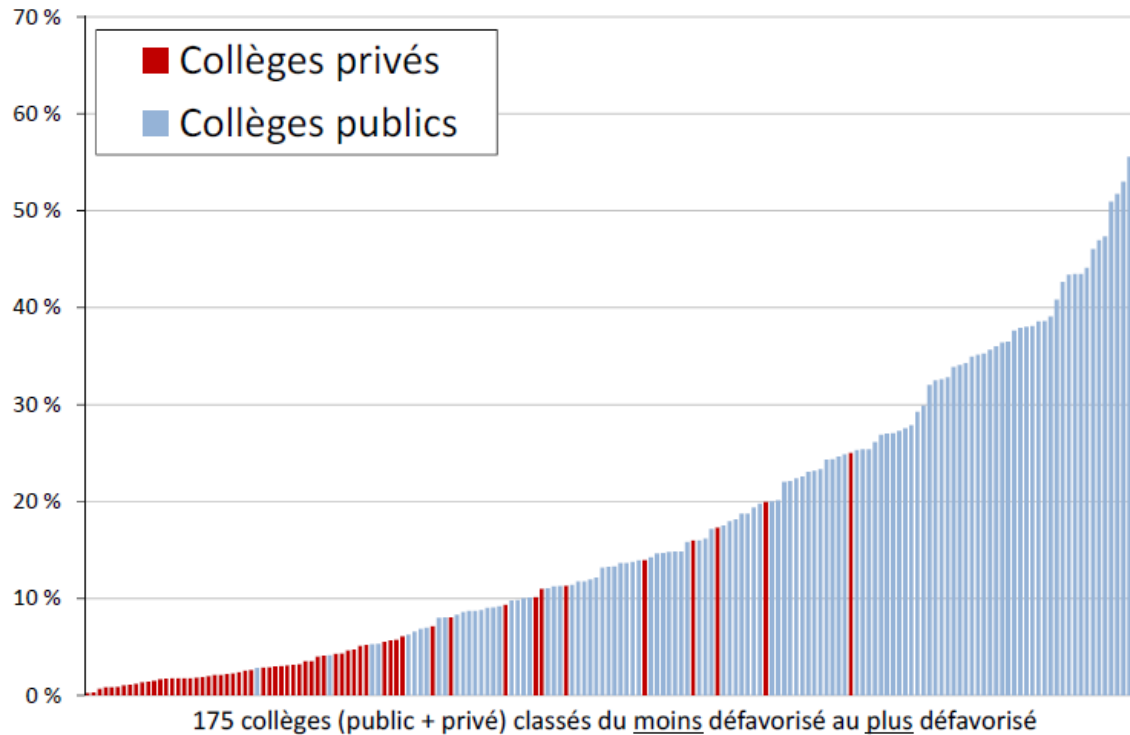
Indice de ségrégation sociale des collèges par académie



Source : Base SCOLARITE 2014-2015 (MENESR-DEPP).

La ségrégation sociale à Paris entre collèges parisiens

% d'élèves d'origine sociale défavorisée par collège à Paris



Pourquoi le renforcer la mixité sociale dans les collèges ?

- ❑ Mieux faire réussir les élèves, notamment les plus fragiles
 - ❑ développer le sentiment d'appartenance de tous les enfants de France à la République.
 - ❑ Les meilleurs élèves n'y perdent pas : ils ne sont pas pénalisés scolairement et la mixité sociale constitue un enrichissement pour leur construction individuelle et citoyenne.
-

Pourquoi le renforcer la mixité sociale dans les collèges ?

- ❑ Renforcer la coopération entre collèges
 - ❑ Mettre en place des territoires de réflexion pédagogique partagée (cycle 3)
 - ❑ Diminuer la concurrence entre établissements scolaires.
-

Quels moyens de renforcer la mixité

- ❑ La sectorisation : ce travail se fait en continue.
 - ❑ Favoriser les dérogations des élèves boursiers: c'est fait mais ce type de demande ne constitue que 7% des demandes de dérogations et ne peut être satisfait que dans la mesure des places disponibles.
 - ❑ Les secteurs multi collèges: Les élèves résidant dans le secteur élargi ont le droit d'être affectés dans un des établissements de celui-ci.
(**A Paris 50% de la ségrégation sociale vient de la ségrégation entre collèges d'un même arrondissement**)
-

Le secteur multi collège: Cadre réglementaire

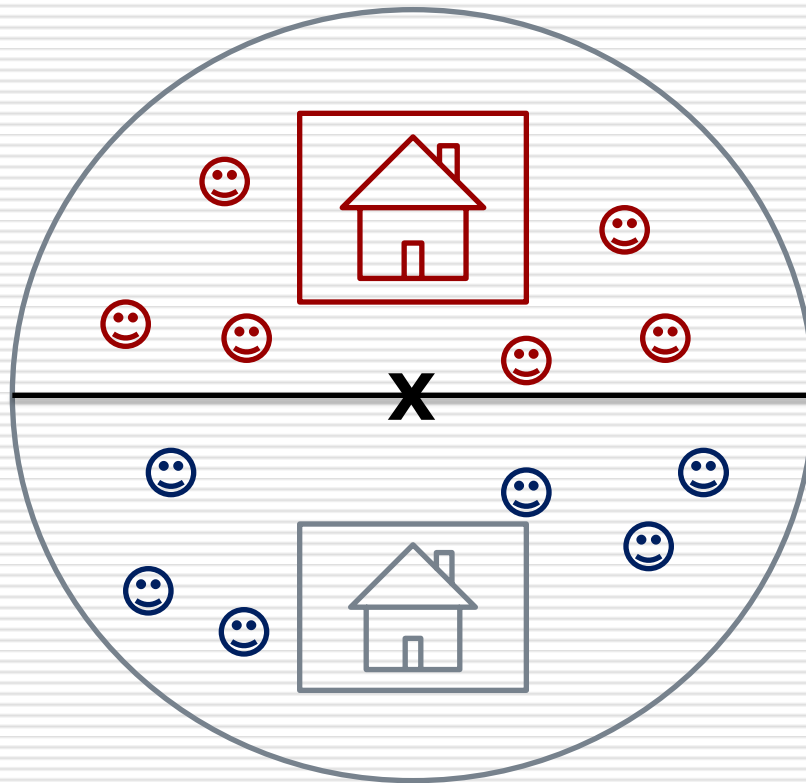
- La loi du 8 juillet 2013 a ouvert la possibilité de créer des secteurs multi-collèges pour favoriser la mixité scolaire et sociale, à l'initiative exclusive des départements, seuls compétents en matière de sectorisation.
L'article L. 213-1 du Code de l'éducation prévoit désormais que "lorsque cela favorise la mixité sociale, un même secteur de recrutement peut être partagé par plusieurs collèges publics situés à l'intérieur d'un même périmètre de transports urbains". Le décret du 5 juillet 2014 et la circulaire du 7 janvier 2015 précisent les modalités de mise en œuvre de cette mesure.
-

Le secteur multi-collèges: Quels critères pour relier les collèges?

- Proximité des collèges
 - Contraste social des collèges
 - Collèges éventuellement reliés par les écoles d'origines
-

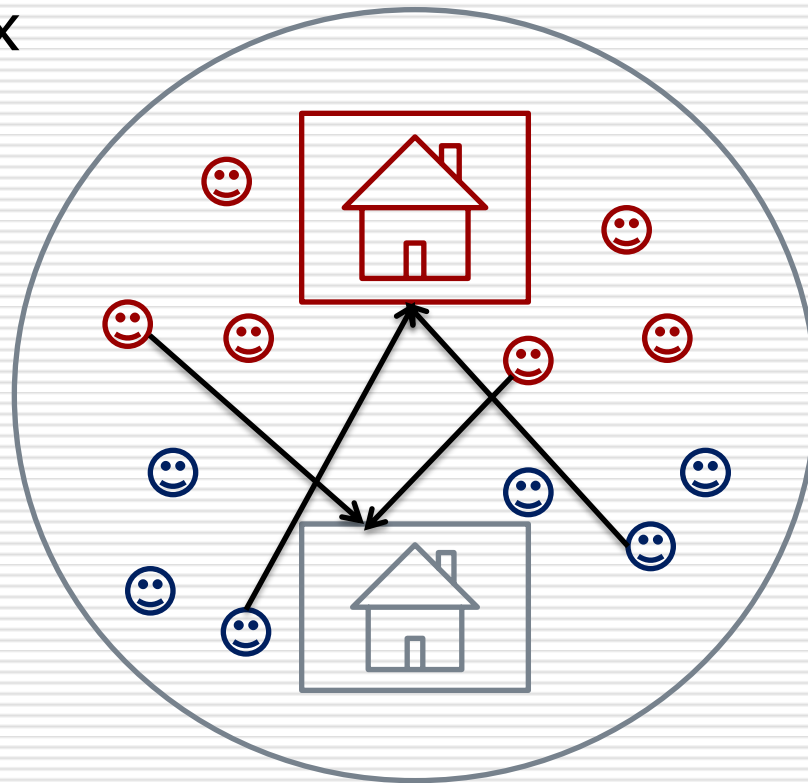
Le secteur multi-collèges

- Un secteur unique pour plusieurs collèges:
- à l'origine deux secteurs distincts



Le secteur multi-collèges

- à l'arrivée un même secteur pour deux collèges
- Des élèves qui peuvent être affectés selon plusieurs possibilités



Le secteur multi collèges : les propositions d'affectation

- La montée alternée
 - La répartition selon les niveaux
 - L'affectation multi-critères
-

Montée alternée

- Les élèves de 6^{ème} montent alternativement dans un collège puis dans un autre et font toute leur scolarité dans le même collège. Chaque collège accueille deux niveaux une année 6^e/4^e ou 5^e/3^e
- **Avantages:**
 - mixité immédiate
 - tous les élèves de CM2 restent ensemble
- **Inconvénients:**
 - Des transferts d'élèves dans un sens et dans l'autre.
 - Pour quelques élèves un éloignement du lieu de scolarisation

Répartition par niveaux

6^e-5^e / 4^e-3^e

- ❑ Collège A: 6^eme et 5^eme
- ❑ Collège B: 4^eme et 3^eme

Les élèves passent deux ans dans le premier collège et poursuivent les deux autres années dans l'autre collège

- ❑ **Avantages:**

- mixité immédiate
- tous les élèves de CM2 restent ensemble

- ❑ **Inconvénients:**

- Une scolarité sur deux établissements.
 - Pour quelques élèves un éloignement du lieu de scolarisation
-

l'affectation multi-critères: choix régulé des familles

Prise en compte:

- des vœux des familles (choix des collèges ordonnées)
 - des priorités: handicap, maladie, fratrie...
 - du quotient familial (feuille d'imposition)
 - De la proximité géographique (distance à chaque collège)
-

l'affectation multi-critères, comment mettre en œuvre la mixité?

- ❑ les places de chaque collège sont fléchées" en fonction de la catégorie sociale des élèves (par ex : boursiers / non-boursiers ou selon leur quotient familial)
 - ❑ chaque catégorie d'élèves a priorité sur les autres catégories pour les places qui lui correspondent
 - ❑ Les places sont réparties en fonction d'un objectif de mixité sociale (ex : répartition correspondant à la moyenne des proportions des boursiers des deux collèges)
 - ❑ Les élèves sont affectés par le logiciel
-

l'affectation multi-critères: choix régulé des familles

Les bénéfiques:

- ❑ Simplicité stratégique : il est dans l'intérêt des parents de soumettre leurs vraies préférences
 - ❑ Respect des priorités: si un élève se voit refuser une place dans un collège, c'est parce que tous les élèves admis dans ce collège ont une priorité plus élevée.
 - ❑ Satisfaction maximale des préférences en respectant les règles de priorité fixées en amont.
-

l'affectation multi-critères: choix régulé des familles

□ **Avantages:**

- Prise en compte des vœux et des priorités
- Dispositif plus progressif
- Prise en compte de l'éloignement du lieu de scolarisation

□ **Inconvénients:**

- Toute la classe de CM2 ne se retrouve pas dans le même collège, mais des camarades se retrouvent nécessairement ensemble.
 - Ne permet pas toujours d'atteindre immédiatement la répartition sociale souhaitée (si les vœux des familles se portent sur les des collèges différents en fonction de leur catégorie sociale) mais seule option si on veut éviter une affectation « autoritaire » qui ne tiennent pas compte des préférences des parents.
-

Quel accompagnement?

- ❑ Une offre de formation équilibrée et enrichie (langues vivantes par exemple)
 - ❑ Une prise en compte de la difficulté scolaire lorsqu'elle risque de s'accroître
 - ❑ Le développement de projets communs
 - ❑ Un conseil de cycle 3 commun
-